

# L'INFO MUNICIPALE

la belle  
D'AMOUR ET DE NATURE

Volume 36 - Numéro 2 - 6 FÉVRIER 2025

## MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Commençons ce mot de la mairesse par une excellente nouvelle : le CISSS des Laurentides m'a confirmé le retour des services du CLSC sur notre territoire à compter de février. Ces services seront désormais offerts dans un local adjacent à la chapelle située au 29, rue du Couvent. Les cliniques auront lieu les lundis et vendredis de 8 h à 12 h, ainsi que les mercredis de 8 h à 14 h, sur rendez-vous. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au CISSS des Laurentides pour avoir répondu positivement à nos demandes et ainsi permettre le retour des services du CLSC à Labelle.

Le 10 janvier dernier s'est tenue la collecte de sang annuelle organisée par le conseil municipal et nos pompiers. Bien que le début de l'événement ait été retardé de près de trois heures en raison d'un bris de chauffage au centre communautaire, Héma-Québec a pu démarrer sa clinique. Je tiens à remercier chaleureusement tous les donateurs qui ont contribué à sauver des vies lors de cette collecte. Un fait intéressant à souligner : plusieurs donateurs étaient des primo-donateurs. À eux, un merci tout particulier. Par votre geste, vous avez fait une véritable différence dans la vie de nombreuses personnes.

Je profite de l'occasion pour inviter la population de Labelle à se manifester si elle souhaite rejoindre notre Comité de la culture. Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à contacter Mme Isabelle Boucher, directrice du Service de la culture, des loisirs et du tourisme au 819 681-3371 poste 5009 ou par courriel à [iboucher@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:iboucher@municipalite.labelle.qc.ca).

Enfin, je termine ce mot en vous partageant une statistique intéressante. Les nouvelles données de population du Québec ont été publiées pour 2025, et elles servent de référence pour l'application des lois, des règlements et la gestion des programmes gouvernementaux. La population de notre municipalité est passée de 2 845 en 2024 à 2 878 en 2025. Bien que cette augmentation soit modeste, elle témoigne d'une croissance continue et encourageante pour notre belle communauté.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.

Vicki Emard  
Mairesse



Nicolas Bottreau  
Conseiller



Noémie Biardeau  
Conseillère



Annick Laviolette  
Conseillère



Vincent Normandeau  
Conseiller



Isabelle Laramée  
Conseillère



Julie Marchildon  
Conseillère

# SUIVI DES SÉANCES

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors des séances extraordinaires du 28 novembre, du 11 décembre et du 16 décembre 2024 ainsi que des séances ordinaires du 16 décembre 2024 et du 20 janvier 2025.

## **SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024**

### **ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

Considérant que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024 prenait fin le 31 décembre 2024 et que des travaux restaient à réaliser notamment ceux relatifs à l'inspection télévisée des conduites d'égout :

- Un mandat pour des services professionnels pour la réalisation des documents nécessaires à la réalisation d'une demande de prix pour les travaux d'inspection télévisée des conduites d'égout a été accordé à Équipe Laurence.
- Un mandat pour des travaux d'inspection télévisée des conduites d'égout a été accordé à Can-Inspec.

Le conseil a également autorisé l'achat de mobilier pour le nouveau Pavillon des loisirs pour un montant n'excédant pas 20 000 \$ plus les taxes applicables.

### **RÈGLEMENTS**

Le règlement numéro 2024-413 modifiant le règlement numéro 2019-311 sur la gestion contractuelle a été adopté.

## **SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2024**

### **RÈGLEMENTS**

Le projet de règlement numéro 2024-415 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensation et de tarification des biens, services et activités pour l'exercice financier 2025 a été déposé.

## **SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024**

### **ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 ont été adoptées.

Le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 a été adopté.

## **SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024**

### **ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

Le conseil a approuvé les dépenses au montant de 27 667 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.

Le conseil a autorisé le renouvellement des contrats de travail de Mmes Francesca Legris, gestionnaire à la piscine municipale et de Hélène Lamontagne, formatrice et surveillante.

Le conseil a également autorisé la conclusion des contrats de Mmes Louise Bernier, formatrice et surveillante et Emma Chataignère, assistance-monitrice et surveillante à la piscine.

Le conseil a autorisé l'acquisition de l'immeuble situé au 11, rue des Loisirs au coût de 180 000 \$ plus les taxes. Les notaires Dupré Bédard Janelle inc. ont été mandatés dans ce dossier. Les coûts relatifs à cette acquisition sont payés à même le règlement d'emprunt numéro 2023-394.

Le conseil a autorisé la mise à niveau des systèmes d'alarme de la Municipalité par Alarme Sentinelle ainsi que le contrat de surveillance de tous les bâtiments municipaux pour une durée de cinq (5) ans.

Un mandat a été octroyé à Amyot Gélinas, s.e.n.c.l.r. pour les audits annuels et de projets requis pour les exercices financiers 2024, 2025 et 2026.

Le conseil a entériné et confirmé la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

Concernant la couverture cellulaire, le conseil demande au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique et au Bloc québécois, d'inclure dans leur plateforme électorale, pour la prochaine élection fédérale, l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent.

Le conseil a approuvé le budget révisé de l'OMH pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 concernant l'ensemble immobilier numéro 2370 de Labelle.

Mmes Vicki Emard et Claire Coulombe ont été autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet Redressement—Sécurisation du PAVL - Réfection du chemin du Lac-Labelle avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Considérant le déplacement temporaire du CLSC vers Mont-Tremblant pour des raisons de conformité des locaux, la Municipalité conclura une entente avec le CISSS des Laurentides par laquelle la Municipalité fournira les locaux nécessaires pour certains actes réalisés par le CLSC à la Chapelle du centre communautaire en attendant l'aménagement de ses locaux permanents à Labelle.

## **SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024 - SUITE**

Dans le cadre de l'appel d'offres 2024-05 - Travaux de pavage sur le chemin Nantel, il a été résolu d'approuver le décompte progressif numéro 2 ainsi que la réception provisoire et d'accepter le paiement de la facture de 15 236,66 \$ incluant les taxes (payable par le Programme TECQ 2019-2023 (2024)).

Le conseil a adopté une résolution par laquelle elle demande au ministre de la Sécurité publique son intervention relative à la facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec.

Le conseil a également adopté les deux politiques suivantes :

- ⇒ Politique cadre sur les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels numéro 2024-77;
- ⇒ Politique de confidentialité numéro 2024-78.

Le conseil a exprimé son opposition au projet de l'Installation de gestion de déchets, près de la surface (IGDPS) à Chalk River, des Laboratoires Nucléaires Canadiens (CNL) dans sa forme actuelle.

Considérant les deux (2) demandes de révision de la décision du Comité de démolition relative au 17, rue du Couvent reçues dans les délais requis par le règlement de démolition numéro 2022-376, le conseil procédera à la révision de la décision du Comité en faveur de la démolition. La décision sera prise lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2025.

## **TRAVAUX PUBLICS**

Il a été résolu de mandater Dénégement Brassard pour effectuer le déneigement du chemin des Gélinittes pour l'hiver 2024-2025 au coût de 1 860 \$ plus les taxes applicables.

## **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

Le conseil a accepté la demande d'achat ou de location d'une partie des lots 5 225 494 et d'une partie du territoire public non cadastré appartenant au MNRF sous réserve de retirer une partie du territoire public située au sud-ouest de l'entrée véhiculaire.

Il a été résolu de renouveler les mandat du MM. Hubert Clot et Jean Labelle pour une période de deux ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2026 sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le conseil a également autorisé l'affichage afin de combler un poste de membre du CCU dans L'Info Municipale ainsi qu'aux endroits propices pour le poste (site Web, etc.).

## **ENVIRONNEMENT**

Le conseil a accepté de déposer une demande au MELCCFPO pour obtenir un bail de location pour le quai et la rampe de mise à l'eau situés au lac Labelle sur le domaine hydrique de l'État.

Le conseil a adopté le Plan de protection de la source pour le prélèvement d'eau de surface préparé dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP).

## **SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Le conseil a autorisé le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications (CESA) pour le logiciel Première Ligne avec ICO Technologies pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 pour un montant de 2 311 \$ plus les taxes.

## **RÈGLEMENTS**

Les règlements suivants ont été adoptés :

- ⇒ Règlement numéro 2024-414 modifiant le règlement numéro 2024-409 portant sur la délégation de pouvoir ainsi que sur le contrôle et le suivi budgétaires.
- ⇒ Règlement numéro 2024-415 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensation et de tarification pour biens, services et activités pour l'exercice financier 2025.

## **SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2025**

Le conseil a autorisé le paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2025 qui s'élèvent à 6 533 763 \$ soit 78,53 % du budget annuel.

Le conseil a accepté de verser aux organismes, qui en ont fait la demande, qui auront respecté les procédures de la politique 2008-28 et qui auront fourni les documents demandés par la Municipalité, les contributions annuelles ici-bas mentionnées :

• Association des propriétaires au lac Labelle	3 000 \$
• Cercle de fermières de Labelle :	500 \$
• Chambre de commerce de Labelle :	2 000 \$
• Club de ski de fond de Labelle :	3 500 \$
• Comité de la Gare :	5 000 \$
• Comptoir d'entraide de Labelle :	15 000 \$
• Marché de la Gare :	2 000 \$
• Club Quad Iroquois :	5 000 \$

Il a aussi été résolu d'accorder et de verser à l'Association des propriétaires au lac Labelle un montant de 17 250 \$ pour la gestion du débarcadère.

## SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2025

Le conseil a accepté de verser aux organismes qui en ont fait la demande et qui ont respecté les exigences particulières émises par la Municipalité, les contributions annuelles ici-bas mentionnées, et ce, selon les disponibilités des fonds et les besoins des organismes.

- Fondation médicale des Laurentides – Ste-Agathe 2 845 \$
- Chiffon magique 1 000 \$
- Prévoyance envers les aînés 500 \$
- Polyvalente Curé-Mercure 250 \$
- Parc national du Mont-Tremblant, le montant de la facture, mais n'excédant pas 6 500 \$.

Des fonds ont été affectés pour la réalisation de différents projets acceptés dans le cadre du budget 2025.

Ainsi, les sommes nécessaires ont été appropriées de l'excédent non affecté, au coût net maximal de 231 097 \$ pour différents projets (voir le procès-verbal pour plus de détails).

Les sommes nécessaires au paiement de certaines dépenses d'aménagement ont été appropriées du fonds de parcs et terrains de jeux, au coût net maximal de 74 134 \$ réparti dans les projets suivants : le parc canin et l'aménagement paysager au pavillon des loisirs et au dôme.

Le conseil a procédé à l'embauche de la nouvelle directrice des finances et directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Mme Valérie Grégoire-Charron qui entrera en poste le 27 janvier 2025.

Faisant suite au changement de personnel à la direction, le conseil a procédé aux nominations suivantes :

- Nouvelles signataires des effets bancaires de la Municipalité : France Bellefleur et Valérie Grégoire-Charron
- Responsable des services électroniques clicSÉCUR : Valérie Grégoire-Charron
- Autorité responsable ayant le droit de nommer un agent principal pour l'inscription de la municipalité au RE Web : Valérie Grégoire-Charron ainsi que Sarah Charette à titre d'agent principal.
- Représentantes de la municipalité auprès de l'Agence du Revenu du Canada : France Bellefleur et Valérie Grégoire-Charron
- Représentante de la municipalité auprès du ministère du Revenu du Québec : Valérie Grégoire-Charron
- Membre du Comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la municipalité de Labelle : Valérie Grégoire-Charron
- Représentante à l'égard de la Fédération des caisses Desjardins du Québec : Valérie Grégoire-Charron

Le conseil a autorisé M. Martin Ouimet, coordonnateur en environnement, à déposer une demande financière dans le cadre du programme d'aide au compostage domestique et communautaire de RECYC-Québec.

Le conseil a confirmé la décision prise le 14 novembre 2024 par le Comité de démolition acceptant la demande démolition numéro 2024-014 pour le 17, rue du Couvent.

Le conseil a également entériné le renouvellement de l'entente relative à l'application du plan de continuité de service avec Les Ambulances Laurentides inc. M. Mario Charette, directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique et responsable santé et sécurité au travail, a été autorisé à signer ladite entente.

Considérant que la Municipalité désire mettre sur pied un projet d'ateliers culinaires pour la mise en valeur et la découverte de nos produits locaux, le conseil a autorisé la directrice du Service de la culture, des loisirs et du tourisme à présenter une demande d'aide financière de 5000 \$ à la MRC des Laurentides dans le cadre du Fonds Régions et Ruralités, volet 2 pour un projet d'ateliers culinaires au coût total de 10 000 \$.

La Municipalité étant maintenant en charge de la gestion de la piscine, le conseil a autorisé Mme France Bellefleur, directrice générale, à signer le contrat d'affiliation ainsi que le guide administratif sur l'offre de programmes et de services de la Société de sauvetage.

## Questions

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.

\*\*\*\*\*

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info Municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements sur le site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, France Bellefleur.

## PROCHAINE SÉANCE

Veillez prendre note que la séance ordinaire du conseil du mois de février 2025 aura lieu

**le lundi 17 février à 19 h 30.**

# SERVICE DE L'URBANISME

## APPEL DE CANDIDATURE

### Membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité est à la recherche d'une personne ayant un intérêt pour l'urbanisme, l'environnement, la législation et le développement de sa communauté pour faire partie du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce comité créé par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* a pour principale fonction d'étudier différents dossiers pour le conseil municipal et d'émettre des recommandations. Parmi les dossiers étudiés, on compte principalement les dérogations mineures, les demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les projets de lotissement majeur, la toponymie, les demandes d'autorisation en terres publiques et la modification des règlements d'urbanisme.

On compte environ de neuf (9) à douze (12) réunions par année qui se tiennent à l'hôtel de Ville. La rencontre a lieu habituellement au début de chaque mois, à partir de 17 heures. Un dédommagement pour le déplacement de 20 \$ par réunion est remis à la fin de l'année à chaque membre.

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le **16 février 2024 à 16 h 30**, à l'adresse suivante:  
1, rue du Pont, Labelle, Québec, J0T 1H0  
ou par courriel au [mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca)

### Consultation publique sur la modification des règlements d'urbanisme

Une consultation publique sera tenue le 6 mars 2025 à 18 heures à la salle Wilfrid-Machabée relativement aux règlements d'urbanisme suivants :

- ⇒ Règlement 2025-416 modifiant le plan d'urbanisme concernant les croisements sur le parc linéaire du P'tit train du Nord et la modification du plan d'affectations du sol dans le secteur du chemin des Érables;
- ⇒ Règlement 2025-417 modifiant le règlement 2021-324 relatif aux permis et certificats concernant entre autres les informations exigées lors d'une demande de permis ou certificat d'autorisation;
- ⇒ Règlement 2025-418 modifiant le règlement de zonage 2002-56 concernant entre autres les bâtiments accessoires sous droits acquis, la location à court séjour, la modification de quelques grilles des spécifications et l'agrandissement de la zone For-9.

Soyez à l'affût de l'avis public et du document explicatif qui seront affichés sur le site Web de la municipalité dans la semaine du 17 février 2025 afin d'y assister.

Au plaisir de vous y voir !

Maryse Trudel, directrice du Service de l'urbanisme

### Dérogation mineure

Il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 17 février 2025 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Demande #2025-002 :**

Demande de dérogation mineure de 1,55 m (5 pi) mètres afin que le garage soit plus haut que le bâtiment principal résidentiel.

Le tout sur le lot 5 333 020  
situé au 14, rue du Camping

#### **\*Explication de la réglementation :**

Le règlement 2002-56 relatif au zonage exige au paragraphe c), alinéa 1 de l'article 9.2.2 que la hauteur d'un garage ne peut être inférieure à 2,5 m (8,2 pi) ni supérieure à la hauteur du bâtiment principal.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante :

[fbellefleur@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:fbellefleur@municipalite.labelle.qc.ca)

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à [mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca)

# LES ÉCHOS DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

## SENSIBILISATION AU RADON



## SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Le radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Les fumeurs courent un risque encore plus grand. Au Québec, le radon cause plus de 1000 décès par année.
- Près d'une maison sur six (17 %) qui a été testée dans les Laurentides contient trop de radon, selon les normes actuelles.
- La seule façon de savoir s'il y a trop de radon dans la maison est de le mesurer avec un appareil appelé dosimètre.
- La saison hivernale est le meilleur moment pour tester le radon dans les maisons.
- Si les résultats de radon sont élevés, il est recommandé de faire des travaux correctifs pour baisser la quantité de radon dans les habitations.
- Les municipalités peuvent adopter des règlements pour obliger la mise en place de mesures préventives en lien avec le radon dans les constructions neuves.
- Les mesures du radon dans les habitations ont surtout été faites dans les villes qui ont des incitatifs pour les citoyens.

## POSSIBILITÉ D'EFFECTUER UN TEST

La Municipalité possède deux appareils mis à la disposition de la population. L'appareil de détection du radon (dosimètre) est prêté au preneur pour mesurer sur une période de 30 jours la quantité de radon dans une habitation. Ce test est fait à titre informatif sur une courte durée. Le résultat de ce type de test n'est qu'une valeur ponctuelle qui ne reflète pas nécessairement la moyenne qu'on pourrait obtenir avec un test effectué sur plusieurs mois ou encore une année.

Pour réserver, veuillez communiquer avec la réception de l'hôtel de ville au 819 681 3371, poste 5000.

\* Un dépôt de 75 \$ est exigé pour la location et il sera remis lors du retour de l'appareil.



## Tout part du bac

Déposer les bonnes matières recyclables dans son bac, c'est la première étape vers le processus de recyclage. À la fin de leur parcours, ces mêmes matières se transforment en de nouveaux produits.

Faire attention à ce qu'on envoie au centre de tri a un impact direct sur l'ensemble du système de collecte sélective. Ça contribue à assurer la sécurité des employés et l'efficacité des opérations. Pour parvenir au bon fonctionnement du système, c'est tout le Québec qui doit faire sa part.

## Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

## Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

### SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

### EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

### EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

### LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



### BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

### NE PAS METTRE DANS LE BAC

- × Pile
- × Seringue
- × Boyau d'arrosage
- × Chaise de jardin
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu

### BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ  
BACIMPACT.CA



Transition du bac vert vers le bac bleu  
(Les bacs vert sont collectés jusqu'à leur fin de vie utile)



## RENDEZ-VOUS : VOTRE BIBLIOTHÈQUE



### La librairie des livres interdits

Par Marc Lévy

Mitch, libraire passionné, est arrêté un matin pour un crime impensable : il a transgressé la loi en vendant des livres interdits... Après cinq années de prison, il n'a qu'un désir, retrouver sa liberté et sa librairie. Mais le destin en

décide autrement. Le même jour, Mitch croise le procureur qui l'a fait condamner et rencontre Anna, une jeune chef qui pourrait bien être la femme de sa vie... Que faire quand on est pris entre une irrépressible envie de vengeance et une irrésistible envie d'aimer? Peut-on rêver d'un avenir sans s'être acquitté du passé? Une comédie brillante et engagée qui donne le goût de lire et d'aimer...



### Rien n'est vrai

Par Lisa Jewell

Alix Summer, podcasteuse à succès, mène une existence idyllique à Londres, avec sa famille. Le soir de ses quarante-cinq ans, elle rencontre Josie Fair, sa « jumelle d'anniversaire », une femme en apparence sans histoire. Intriguée par sa personnalité difficile à cerner et sa volonté de changer de

vie, Alix accepte de faire d'elle le sujet de son prochain podcast. Grave erreur! À mesure que Josie s'imisce dans son quotidien, Alix découvre une série de secrets choquants. La frontière entre réalité et mensonge se brouille, et la podcasteuse se retrouve piégée dans un jeu dangereux où chaque révélation pourrait bien être la dernière...

*L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents. Lors de votre inscription, apportez une preuve de résidence ainsi qu'une carte d'identité.*

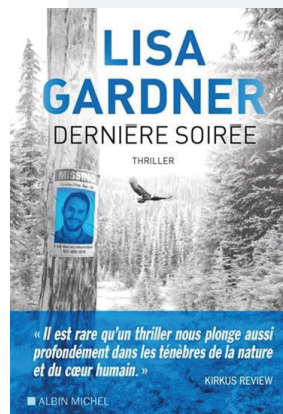


### Montréal hanté

Par Pierre-Luc Baril

À quoi ressemblerait la métropole du Canada au temps des épidémies de typhus et de choléra, quand les étudiants de McGill déterraient des dépouilles sur le mont Royal pour fournir la faculté de médecine? Quelle idée ses habitants se faisaient-ils du divertissement, alors que la momie du pauvre géant Beupré les invitait à visiter une «chambre aux horreurs», boulevard Saint-Laurent? Mais surtout, comment arrivaient-ils à dormir dans la ville où Mary Gallagher avait été trouvée décapitée chez elle?

En une série de tableaux aussi troublants que captivants, Montréal hanté fait voir à quel point, dans une ère pourtant marquée par le progrès, la mort – naturelle ou pas – était présente dans la ville aux cent clochers.



### Dernière soirée

Par Lisa Gardner

Timothy O'Day était un pro de la randonnée en forêt. Pourtant, il y a disparu sans laisser de traces lors de son week-end d'enterrement de vie de garçon, laissant derrière lui deux parents inconsolables, une fiancée désespérée et quatre garçons d'honneur rongés par la

culpabilité... Frankie Elkin ne connaît rien à la forêt. Elle a en revanche un flair unique pour retrouver les disparus. Lorsqu'elle apprend qu'une ultime opération de recherches est organisée cinq ans après la disparition de Timothy, elle prend la route pour les montagnes du Wyoming et se joint à l'équipe. Mais à mesure que l'expédition s'enfonce dans ce territoire sauvage, il devient évident que quelqu'un est prêt à tout pour faire échouer les investigations...



## HEURE DU CONTE : ZOO-LECTURE AVEC KIM ET OPALE D'APPRENTI-ZOO

Au programme : des histoires captivantes, des jeux amusants et une petite collation offerte.

**SAMEDI 8 FÉVRIER À 10 h**

Bibliothèque (7393, boul. du Curé-Labelle)

Pour les 4 ans et +

**Inscription requise**

819 681-3371, poste 5021

[biblio@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.labelle.qc.ca)

Les activités étant adaptées par sous-groupe d'âge, merci de le préciser à l'inscription.

## SUGGESTIONS DE LIVRES NUMÉRIQUES

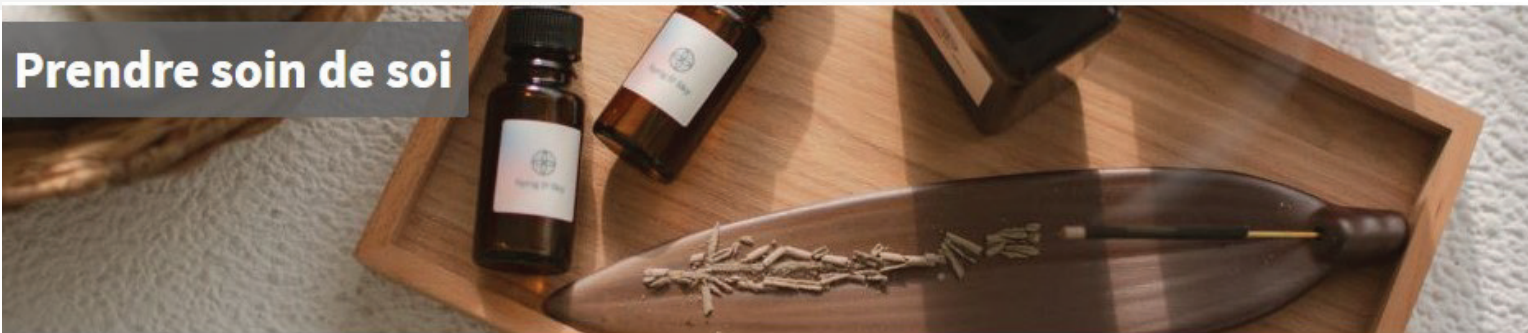
Le temps des Fêtes a été peu reposant et votre résolution 2025 est de prendre du temps pour vous? Inspirez-vous avec notre sélection de livres numériques sur le thème **Prendre soin de soi**.

Pour accéder aux ressources: <https://bit.ly/4asvwzx>

Les abonnés accèdent gratuitement aux ressources numériques avec leur NIP.

Pour plus d'infos, contactez votre bibliothèque!

## Prendre soin de soi



## TRICOTE & PLACOTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Vous avez besoin d'aide pour démarrer ou terminer un projet de tricot, ou cherchez des idées inspirantes? Que vous soyez débutant ou expert, venez à la bibliothèque pour échanger et partager votre passion avec les membres du Cercle de fermières Labelle!

L'activité est ouverte à tous et accessible aux personnes à mobilité réduite. Rejoignez-nous pour des moments de convivialité et d'apprentissage en toute simplicité.

**JEUDI 20 FÉVRIER, DE 13 h à 16 h**

Bibliothèque (7393, boul. du Curé-Labelle)

**Entrée libre!** Présentez-vous à l'heure qui vous convient.



## NOUS JOINDRE

### Heures d'ouverture

**Mardi et jeudi** - 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

**Mercredi** - 12 h 30 à 16 h 30

**Vendredi** - 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

**Samedi** - 9 h à 12 h 30

7393, boul. du Curé-Labelle

**Téléphone:** 819 681-3371, poste 5021

[biblio@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.labelle.qc.ca) | [www.mabiblioamoi.ca/labelle](http://www.mabiblioamoi.ca/labelle)

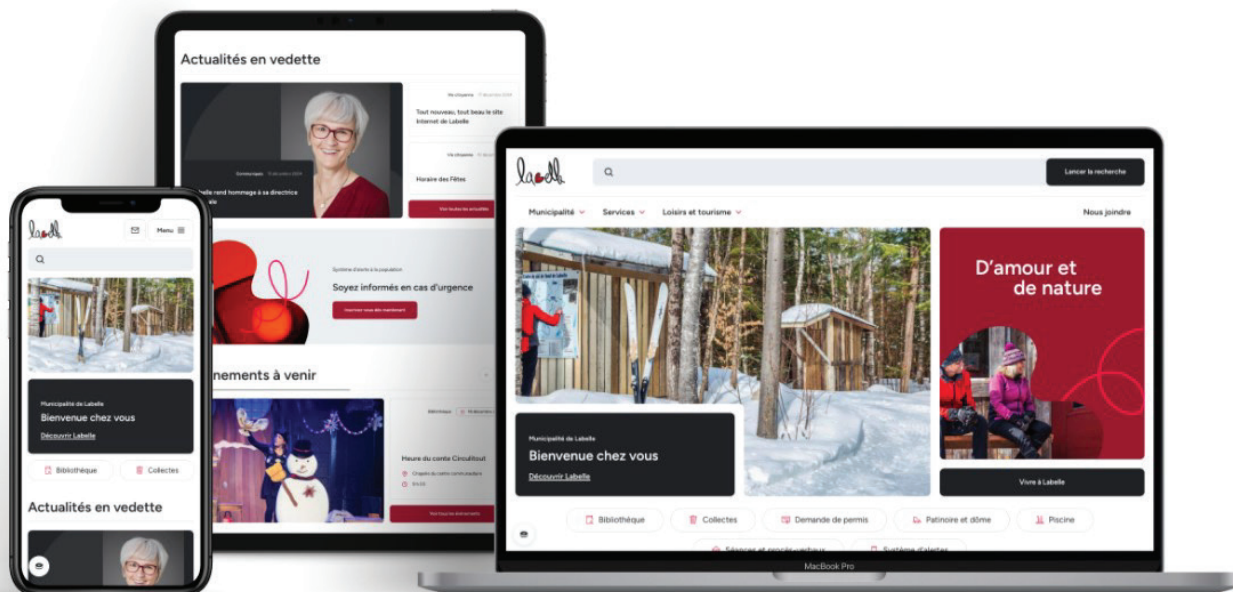


## NOUVEAU SITE WEB TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU

Le 17 décembre dernier, la Municipalité a lancé son tout nouveau site Web. Réfléchi pour faciliter l'accès à l'information municipale et aux services aux citoyens, et ce, peu importe l'appareil sur lequel il est consulté, ce dernier présente aussi une direction artistique moderne et efficace mettant en vedette l'image de marque et les magnifiques paysages de la Municipalité.

- Un design moderne et épuré mettant en vedette la Municipalité et son décor;
- Une navigation simple et intuitive;
- Un moteur de recherche performant;
- Un contenu riche et informatif;
- Et plus encore!

Que vous soyez à la recherche d'informations sur les services municipaux, les récentes actualités, les événements à venir ou les attraits de Labelle, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin. Bonne découverte : [municipalite.labelle.qc.ca](http://municipalite.labelle.qc.ca)



# ACTIVITÉS À L'AGENDA DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

## COURS | SESSION HIVER

COURS	HORAIRE	LIEU	COÛT	INSCRIPTION
<b>BADMINTON</b> Pour tous	Mardi : 18 h 30 à 20 h 30	Gymnase du centre communautaire	Gratuit	Non requise
<b>COURS DE NATATION</b> et de <b>MISE EN FORME</b>	Pour en savoir plus : <a href="https://municipalite.labelle.qc.ca/loisirs-et-tourisme/sports-et-plein-air/piscine">https://municipalite.labelle.qc.ca/loisirs-et-tourisme/sports-et-plein-air/piscine</a>			
<b>ENTRAÎNEMENT STEP</b> Mélanie Godard	Mercredi : 18 h 30 à 19 h 30	Gymnase du centre communautaire	75 \$ / 5 cours	<a href="mailto:melanie.godard@hotmail.com">melanie.godard@hotmail.com</a>
<b>INITIATION AU VOLLEYBALL</b> 11 – 14 ans	Jeudi : 17 h à 18 h 30	Gymnase du centre communautaire	Gratuit	<a href="mailto:robas19@hotmail.com">robas19@hotmail.com</a>
<b>LABELLE ACTIVE</b> 55 ans et plus	Lundi et jeudi : 9 h 30 à 10 h 30	Gymnase du centre communautaire	Gratuit	Non requise
<b>PICKLEBALL</b> Débutant et intermédiaire	Dimanche : 14 h à 16 h Lundi : 13 h à 15 h Jeudi : 11h à 12 h Vendredi : 16 h à 18 h	Gymnase du centre communautaire	Gratuit	<a href="mailto:chantal_desbiens@outlook.com">chantal_desbiens@outlook.com</a>
<b>YOGA DOUX</b> Christine Laverdure	Mercredi : 11 h à 12 h	Salle Valiquette	20 \$ / séance	<a href="mailto:christinelaverdure@hotmail.com">christinelaverdure@hotmail.com</a>

Pour les détails : <https://municipalite.labelle.qc.ca/loisirs-et-tourisme/activites-culture-et-vie-collective/activites-et-programmation>



### INITIATION AU PICKLEBALL

Découvrez ce sport amusant, dynamique et accessible à tous! Que vous soyez débutant ou simplement curieux, cette séance est parfaite pour vous.

**QUAND** : Samedi 15 février 2025

**HEURE** : 13 h 15 à 15 h

**LIEU** : Gymnase du centre communautaire  
29, rue du Couvent

**AUCUNE INSCRIPTION REQUISE**

## SEMAINE DE RELÂCHE PROGRAMMATION À VENIR



La programmation complète des activités de la semaine de relâche sera disponible très bientôt sur notre [site Web](#). Restez à l'affût et suivez-nous sur notre [page Facebook](#) pour accéder au lien dès sa publication.

## HORAIRE DÉTAILLÉ DU DÔME

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
11 h à 15 h	-	-	-	-	-	Hockey	Hockey
15 h à 17 h	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
17 h à 19 h	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey
19 h à 21 h	Hockey	Hockey	Réservé	Réservé	Hockey	Hockey	Hockey



### PATINE & PLATINE

Venez patiner au rythme de la musique et profitez d'une expérience festive!

Rejoignez-nous sur la glace du dôme, illuminée par des jeux de lumière façon discothèque.

Achetez votre verre à 1 \$ et savourez du chocolat chaud à volonté.

**QUAND** : Vendredi 7 et 28 février 2025

**HEURE** : 19 h à 20 h 30

# NOS ORGANISMES EN LUMIÈRE



Il nous fait plaisir de vous présenter les membres du conseil d'administration du Comptoir d'entraide de Labelle. Ils ont été élus lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 28 octobre 2024 dernier.

Nous sommes très heureux de vous présenter Monique Lussier qui œuvre comme présidente depuis le départ de Jean-Maurice Ramond.



*Bonjour à toutes et à tous,*

*Je suis Monique Lussier, nouvelle présidente du Comptoir d'Entraide de Labelle. Je suis ravie de me présenter à vous aujourd'hui. Cela fait maintenant 29 ans que je partage ma vie avec un homme originaire du lac Labelle, un lieu que j'ai eu la chance d'appeler mon chez-moi depuis ma retraite il y a 22 ans.*

*Avant de me retirer, mon mari et moi avons travaillé ensemble dans une entreprise de commerce de détail. Depuis notre arrivée à Labelle, j'ai eu l'opportunité de devenir grand-mère à trois reprises, une expérience qui enrichit ma vie chaque jour.*

*Depuis 22 ans, je suis bénévole au Comptoir d'Entraide, où j'ai également eu l'honneur de siéger au conseil d'administration pendant 20 ans. Mon engagement auprès de cette organisation est une partie essentielle de ma vie. Je suis particulièrement motivée à poursuivre l'œuvre remarquable de Mme Aline Saindon et de M. Jean-Maurice Raymond, dont le dévouement a grandement contribué à la mission du Comptoir d'Entraide.*

*Merci de m'accueillir parmi vous. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec vous pour continuer à servir notre belle région avec passion et dévouement.*

*Cordialement,*

Se joignent à elle :

- ◇ Guylaine Gareau, vice-présidente
- ◇ Isabelle Lapointe, secrétaire
- ◇ Solange Brassard, trésorière
- ◇ Yves Chagnon, administrateur
- ◇ Chantal Lambert, administratrice
- ◇ Nicole Aubry, administratrice



C'est toujours avec grand dévouement que cette équipe se joint aux employés et aux bénévoles pour réaliser notre mission : **NOURRIR, SE VÊTIR ET LOGER.**

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook : Comptoir d'Entraide de Labelle

## Ne manquez pas la Super Vente d'hiver

Nos manteaux d'hiver pour toute la famille  
Mitaines, gants, tuques et foulards sont

**à MOITIÉ PRIX**

Du 10 au 15 février 2025



Au Comptoir d'Entraide de Labelle situé au 127, rue du Collège  
Ouvert de 9 h à 16 h et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 10 h à midi



**Le Cercle de Fermières** vous invite à ses activités qui ont repris de plus belle. Toujours à se renouveler dans les différentes techniques d'artisanat, en cette nouvelle année nous planifions de donner des ateliers sur les courtpointes, le tissage, les différentes sortes de tricot et de crochet ainsi que sur les broderies qui vous couperont le souffle.

Pour devenir membre, rien de plus facile. Présentez-vous à notre local au 7393 boul. du Curé Labelle, et nous sommes au 2<sup>e</sup> étage, juste au-dessus de la bibliothèque. Nous sommes ouverts les lundis de 17 heures à 20 heures et les mardis et mercredis de 13 heures à 20 heures. Aussi prenez note que le *Placote Tricote* sera de retour le 20 février 2025 à la bibliothèque de Labelle de 13 heures à 16 heures.

On ne voudrait pas passer sous silence que le Cercle de Fermières Labelle est actif dans la communauté et soutient les causes, dont entre autres, Préma-Québec et OLO. Elles contribuent ainsi à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille.

C'est pourquoi une levée de fonds a eu lieu du 1<sup>er</sup> novembre au 18 décembre dernier.

Avec la collaboration de la Quincaillerie Gauthier, un arbre de Noël a été érigé dans la quincaillerie. Les citoyens pouvaient se procurer des billets à 5 \$ et ainsi illuminer l'arbre, une lumière à la fois. Avec cette participation jumelée à celles des Fermières actives dans la vente des billets, plus de 473 billets ont été vendus et une somme de 2 365 \$ (Préma-Québec 1 070 \$ et OLO 1 295 \$) a été amassée. Nous tenons à souligner toutes les personnes qui ont contribué à cet événement, particulièrement M. Gauthier et son équipe, de la Quincaillerie Gauthier, la Municipalité qui a soutenu ce projet, aux commerçants qui ont accepté de faire la promotion de cette collecte de fonds et à toutes les personnes qui ont acheté des billets. Un grand MERCI!

Un tirage de participation a eu lieu le 18 décembre à la Quincaillerie Gauthier et deux gagnantes sont reparties avec un ensemble de napperons et leurs anneaux de serviettes en broderie norvégienne habilement exécutés par les Fermières.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous envoyer un message au [cerclelabelle@gmail.com](mailto:cerclelabelle@gmail.com).



## Club de l'Âge d'Or de Labelle

Les membres du conseil d'administration vous invitent à un souper de Saint-Valentin qui aura lieu :

Le 13 février 2025 à 17 h 30

Au 1, rue du Pont (à l'arrière de l'hôtel de ville)

Coût du souper : 30 \$ par personne

Il faut réserver avant le 7 février 2025

### Réservation obligatoire

N'oubliez pas que nous sommes toujours ouverts les mardis et jeudis de 13 h à 16 h 30 avec jeu de billard et cartes en plus du recrutement de nouveaux membres.

Venez en grand nombre

Au plaisir de vous revoir!

Francine Patry 819 686-2667





**PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE**  
Communauté La Nativité-de-Marie

25, rue du Couvent  
Labelle (Québec) J0T 1H0  
819 686 2023

Voici les services offerts par la Communauté La Nativité-de-Marie

⇒ Messe hebdomadaire : dimanche à 9 h 30

**Bureau de Labelle au 27, rue du Couvent**

Ouvert le mardi de 9 heures à 11 heures

Pour information : 819 686-2023

Pour toute information sur les catéchèses : - Sacrement du Pardon  
- L'Eucharistie  
- Confirmation

Contactez Mme Clarisse Lavoie, responsable du Comité de liturgie au 819 686-2253

---

**Bureau de Rivière-Rouge au 125, rue L'Annonciation Sud**

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30

Pour toute information relative aux Sacrements : - les baptêmes à Labelle  
- les funérailles  
- les mariages

Contactez le 819 275-2175

---

**Services offerts à Mont-Laurier - Préparation au mariage**

Vous avez le projet de vous marier religieusement?

Vous devez d'abord contacter votre paroisse pour préparer le dossier de votre mariage.

Vous souhaitez vous préparer pour bien vivre ce moment unique de votre vie?

L'équipe d'accompagnement et d'animation des sessions « Projet mariage Projet de vie » offrira une session à Mont-Laurier le vendredi 4 avril, le samedi 5 avril et le dimanche 6 avril 2025.

Pour obtenir le formulaire d'inscription, contactez Mme Francine Beaulieu au 819 623-5530

Courriel : [francine.broy@hotmail.com](mailto:francine.broy@hotmail.com) ou [fbroy@ecd.ca](mailto:fbroy@ecd.ca)

Tous ces services vous sont offerts à Labelle par les bénévoles de notre communauté chrétienne.

Au grand plaisir de vous informer!

Clarisse Lavoie, responsable de la liturgie.



**Que l'année 2025 vous comble de santé, bonheur et succès dans vos projets!**

**Mme Diane Lauzon du Club Quad Iroquois, membre de la chambre, à l'honneur!**

C'est avec une immense fierté que la Chambre de commerce de Labelle désire féliciter Mme Diane Lauzon, secrétaire et trésorière du Club Quad Iroquois, qui, le 21 novembre dernier, s'est vu remettre 2 prix lors du 15<sup>e</sup> Prix de reconnaissance des bénévoles en matière de véhicules hors route, par la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), Mme Geneviève Guilbault, pour son remarquable dévouement auprès du Club Quad Iroquois et de l'Association quad région Laurentides (AQR-L) et le prix du volet Excellence qui met de l'avant l'apport notable de son engagement bénévole en vue de maintenir une pratique sécuritaire des véhicules hors route.

**Aide financière disponible, n'hésitez pas à vous en prévaloir!**

**MRC des Laurentides** (scampeau@cdemrclautentides.org)

- Volet commerces de proximité - période d'appel de projets— **Du 24 février au 11 avril 2025**

**SADC des Laurentides** (450 229-3001)

- Prêt Flexible
- Prêt Stratégie jeunesse (39 ans et moins)
- Prêt Coup de pouce (Demande simplifiée et rapide)

**Banque de développement du Canada (BDC)** (1 877 232-2269)

- Propulsez votre entreprise grâce à un prêt petites entreprises.

---

**La Chambre de commerce de Labelle cherche à pourvoir un :**

**Poste de coordonnatrice**

Environ 20 heures/mois (disponibilité un soir/mois et à quelques reprises pour projets spéciaux).

**Fonctions**

- Effectuer la gestion administrative de la chambre dont les conseils d'administration, suivis, procès-verbaux, etc.;
- Planifier et coordonner les événements spéciaux, en assurer le bon déroulement, négocier les contrats, etc.;
- Gérer les relations avec les différents partenaires, membres de la chambre, fournisseurs, etc.;
- Promouvoir l'adhésion à la chambre;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

**Connaissances**

- Excellente connaissance de la langue française;
- Facilité de rédaction;
- Expérience en organisation d'événements;
- Suite Office et médias sociaux.

**Qualités recherchées**

- Autonomie;
- Polyvalence;
- Sens des responsabilités;
- Sens de l'organisation et de la planification.

Salaire à discuter.

Si vous désirez manifester votre intérêt, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à [info@cclabelle.com](mailto:info@cclabelle.com) ou communiquer avec le 438 871-3384.

**La Chambre de commerce de Labelle vous remercie!**

# LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

## BIEN POSITIONNER SON BAC POUR LES COLLECTES

En tout temps, il est essentiel de bien positionner son bac pour assurer une collecte efficace. En hiver, avec le déneigement, il devient d'autant plus important de respecter ces consignes!

Votre bac doit être placé dans votre entrée, à la limite de la rue ou du trottoir, sans empiéter sur ces derniers et à une distance maximale de 2,5 mètres de la voie de circulation. Cela évitera qu'il ne soit renversé par le camion de déneigement : un bac renversé ne sera pas vidé.

Une exception s'applique : si la Régie de collecte environnementale de la Rouge vous a demandé de positionner votre bac de l'autre côté de la rue, veuillez continuer à appliquer cette consigne.

Pour éviter de manquer une collecte, voici les règles à suivre :

- **Positionnez votre bac la veille** : placez votre bac le soir précédant la collecte, avec les poignées et les roues orientées vers votre propriété;
- **Laissez un dégagement de 60 cm** : assurez-vous qu'il y ait un dégagement suffisant tout autour du bac (éloignez-le des obstacles tels qu'un autre bac, un arbre ou un véhicule);
- **Placez-le dans un endroit visible** : ne laissez pas votre bac être caché par un banc de neige ou une haie de cèdres;
- **Déneigez et déglacez votre bac** : le couvercle doit s'ouvrir facilement, et le bac ne doit pas être gelé au sol ou enseveli sous la neige;
- **Disposez-le correctement sur votre propriété** : placez votre bac dans votre entrée, à la limite de la rue ou du trottoir, sans empiéter sur ceux-ci. Il doit être situé à un maximum de 2,5 mètres de la voie de circulation.
- **Vérifiez l'état de votre bac** : Les bacs trop endommagés ne seront pas collectés.

En respectant ces consignes, vous facilitez la collecte et contribuez au bon déroulement des opérations, même en hiver. De plus, vous vous assurez de prolonger la durée de vie de vos bacs en les maintenant en bon état!



# COMMUNICATION



Lors du weekend du 18 janvier dernier, nous apprenions avec regret que notre confrère de travail, retraité, Jean-Guy Clément, était décédé.

Jean-Guy était à l'emploi de la Municipalité au Service des travaux publics du mois d'avril 1979 au mois de novembre 2008. Jean-Guy était une personne sur laquelle nous pouvions compter et qui avait de très grandes connaissances en voirie. Il était un mentor pour moi, car il connaissait tout de notre réseau d'eau potable. Il a su, à travers les années, me transmettre une grande partie de ses connaissances.

En mon nom et de la part de tous les employés syndiqués, les cadres, les retraités, les membres du conseil et la mairesse, nous souhaitons nos plus sincères sympathies à tous les proches et la famille de Jean-Guy.

Daniel Thibault, directeur  
Service des travaux publics



## Système d'alerte à la population TELMATIK

### Êtes-vous inscrit?



Dans le cadre de son plan d'urgence, la Municipalité de Labelle a fait l'acquisition d'un service d'alertes et d'informations afin d'offrir un outil efficace et de qualité à ses citoyens.

Ce système est supporté par TELMATIK et est en opération 24 h/jour, 365 jours/an et permet, en situation d'urgence, de rejoindre rapidement tous les citoyens afin de les tenir informés de toutes situations particulières telles que: Mesures d'urgence, fermeture de routes, avis d'ébullition, avis de rinçage, etc.

Ce service est en direct et vous contacte soit par un appel vocal automatisé, texte ou courriel pour vous informer au moment précis de l'événement. Donc, pas d'attente et un moyen sûr et efficace d'être informé.

À ce jour, nous avons reçu plus de 1300 inscriptions et nous vous encourageons à vous inscrire afin d'être en mesure d'informer le plus grand nombre de citoyens de Labelle en cas de situations d'urgence.

Chaque citoyen est libre de s'abonner. L'inscription à ce service se fait via le site Web de la Municipalité en page d'accueil à l'aide du lien suivant : <https://municipalite.labelle.qc.ca/> et en cliquant sur [JE M'INSCRIS](#). Un formulaire s'affichera afin que vous puissiez entrer vos renseignements (bien vérifier avant de cliquer sur SOUMETTRE).

**Il est important d'inscrire l'adresse de votre propriété à Labelle pour que ce service soit le plus efficace.** Par exemple, si une mesure d'urgence ne concerne qu'un lieu précis, grâce à votre adresse, il sera plus facile de vérifier si vous êtes concerné ou non par cette mesure d'urgence.

Cependant, si depuis votre inscription, votre propriété a été vendue, nous vous invitons à nous en informer à : [jfournier@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:jfournier@municipalite.labelle.qc.ca) pour ainsi maintenir une liste à jour de nos inscriptions.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'avoir un accès Internet pour vous inscrire, nous vous invitons à communiquer avec Mme Josée Fournier au 819 681-3371, poste 5003. Celle-ci complètera votre inscription avec vous.

*\*\*Il est de la responsabilité de chaque citoyen de maintenir à jour ses informations personnelles. Veuillez noter que ces informations sont recueillies uniquement aux fins de cette utilisation et demeurent confidentielles.*



# DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS

**SECTEUR NORD** 819-425-8433  
**SECTEUR SUD** 819-326-0819

## SECTEUR NORD

### MONT-TREMBLANT

**MERCREDIS 12, 19, 26 MARS  
ET 2 AVRIL**

Salle Mgr Mercure  
940, rue de Saint-Jovite  
(sous-sol de l'Église)

### LABELLE

**JEUDI 20 MARS**

Salle Wilfrid-Machabée  
1, rue du Pont  
(Hôtel de ville, 2e étage)

### MONT-BLANC

**JEUDI 13 MARS**

Salle Bellevue  
64, rue de la Culture

## SECTEUR SUD

### VAL-DAVID

**JEUDI 13 MARS**

Salle communautaire  
2490, rue de l'Église

### SAINTE-AGATHE

**MERCREDIS 12, 19, 26 MARS  
ET 2 AVRIL**

Place Lagny  
2, rue Saint-Louis

**NOS BÉNÉVOLES VOUS ACCUEILLERONT  
DE 13H30 À 16H00**

**AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE  
CONTRIBUTION VOLONTAIRE**

## PROCÉDURE

Les personnes respectant les critères d'admissibilités et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent **se présenter à l'une des plages horaires** avec tous leurs documents.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 35 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 45 000 \$
- ✓ + 2 500 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$

**AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE  
APRÈS CES DATES. UN RENDEZ-VOUS  
VOUS SERA DONNÉ POUR RÉCUPÉRER  
VOS DÉCLARATIONS.**

**CHAQUE ANNÉE, CE SERVICE EST ACCESSIBLE GRÂCE À  
VOS DONS. MERCI DE VOTRE SOUTIEN!**

**POUR FAIRE UN DON: [WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG](http://WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG)**

# CALENDRIER FÉVRIER 2025

DATE	HEURE	ACTIVITÉS	ORGANISME	LIEU
Les mardis	18 h 30 à 20 h 30	Badminton pour tous Gratuit	Municipalité de Labelle	Gymnase du centre communautaire
Les mardis et jeudis	13 h à 16 h	Activités de billard et de cartes	Club de l'Âge d'Or	Sous-sol de l'hôtel de ville Entrée arrière
7 février	19 h à 20 h 30	Patine & Platine	Municipalité de Labelle	Dôme Gilbert-Brassard
8 février	10 h	Heure du Conte : Zoo-lecture Pour les 4 ans et plus Inscription requise	Municipalité de Labelle	Bibliothèque 7393, boul. du Curé-Labelle
10 au 15 février	9 h à 16 h	Super Vente d'hiver à moitié prix	Comptoir d'Entraide de Labelle	127, rue du Collège
13 février	17 h 30	Souper de Saint-Valentin Réservation requise	Club de l'Âge d'Or	Sous-sol de l'hôtel de ville Entrée arrière
14 février		Date de tombée de L'Info Municipale		
15 février	13 h 15 à 15 h	Initiation au Pickleball	Municipalité de Labelle	Gymnase du centre communautaire
17 février	19 h 30	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
20 février	13 h à 16 h	Tricote & Placote	Municipalité de Labelle	Bibliothèque 7393, boul. du Curé-Labelle
28 février	19 h à 20 h 30	Patine & Platine	Municipalité de Labelle	Dôme Gilbert-Brassard
6 mars		Date de parution de L'Info Municipale		
6 mars	18 h	Consultation publique Modification des règlements d'urbanisme	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée



## NOUS JOINDRE

### HÔTEL DE VILLE

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

### COORDONNÉES

Téléphone : 819 681-3371  
Télécopieur : 819 686-3820  
Courriel : [info@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:info@municipalite.labelle.qc.ca)  
[municipalite.labelle.qc.ca](http://municipalite.labelle.qc.ca)

### Garage Municipal

8433, boul. du Curé-Labelle

### Bibliothèque Lancia-Monette

7393, boul. du Curé-Labelle

### Dôme Gilbert-Brassard

25, rue des Loisirs

### Pavillon des loisirs

15, rue des Loisirs

### Gymnase, piscine et chapelle

29, rue du Couvent

### Salle de l'Âge d'Or et Salle

Wilfrid-Machabée

1, rue du Pont

### Salle Valiquette

7393, boul. du Curé-Labelle  
(en haut de la bibliothèque)